



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

viticulture

Question écrite n° 103557

Texte de la question

M. Élie Aboud alerte M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement, sur l'importation inquiétante et croissante de vins espagnols sur le territoire français. En effet, les chiffres de l'industrie du vin français démontrent que la France est maintenant le plus gros importateur de vin espagnol (580 millions de litres ont été achetés en 2014, une hausse de 40 % par rapport à 2013). De plus, la France a également perdu son statut de plus grand producteur mondial de vin. En 2016, l'Italie a produit 4,9 milliards de litres. À l'inverse, la France en a produit seulement 4,7. Or les Espagnols vendent leurs produits 32 euros l'hectolitre, soit deux fois moins que les vendeurs français (78 euros). Avec un cahier des charges moins exigeant par rapport aux lois françaises, ainsi que des produits interdits en France, cette situation engendre une distorsion de concurrence manifeste. De plus, cela génère une véritable détresse parmi les producteurs locaux, notamment du département de l'Hérault, déjà touchés par les difficultés. Déjà, plusieurs actions de protestation contre les importations de vins espagnols ont été menées dans l'Hérault et dans les départements limitrophes. Des cuves de camions ont notamment été déversées inondant des routes de vins dans la ville de Sète et des autoroutes dans le Gard. Afin de soutenir les producteurs français et de mettre fin à ces actions de dépit, il est essentiel d'envisager une réplique face à cette concurrence déloyale. C'est pourquoi il lui demande de lui faire part de l'état de sa réflexion en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Élie Aboud](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103557

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 mars 2017](#), page 2511